

Communes Intercommunalités

LA RÉGION, PARTENAIRE DE VOS PROJETS



OTIO3



À l'issue des dernières élections, vous avez été élu-e et je vous en félicite. La période liée à la crise sanitaire n'a pas épargné la Bretagne et c'est bien ensemble que nous aurons à faire face aux conséquences économiques et sociales.

Pendant la durée de votre mandat, vous et votre équipe allez porter un projet au service d'un territoire et de ses habitant·e·s. Il s'agit d'un engagement fort et d'une tâche complexe. Chacun·e sait à quel point la fonction de maire est noble et riche de sens. Les élu·e·s sont les garant·e·s d'une relation de proximité et de confiance avec la population, un maillon essentiel à la solidarité et au maintien de la qualité de vie. Ayant moi-même été maire, je sais combien nos concitoyen·ne·s attendent des réponses de leurs élu·e·s locaux·ales et au premier rang, de leur maire. Plus que jamais, cet engagement doit être encouragé et soutenu. Au fil des lois de décentralisation, la Région a vu ses compétences croître et avec elles, ses responsabilités. Longtemps perçue comme lointaine, j'ai souhaité rompre avec un fonctionnement qui peut parfois sembler trop



centralisé. Ainsi, pour continuer à mener une action efficace, de proximité et en cohérence avec les besoins locaux, la Région évolue aujourd'hui dans son organisation : en créant 7 espaces d'animation territoriale, la Région se rapproche de vous et des habitant-e-s de votre commune et de votre intercommunalité, pour vous accompagner dans vos missions et bâtir ensemble la Bretagne de demain. C'est ainsi, dans une démarche de concertation et de collaboration, qu'elle entend porter ses ambitions et répondre à ses grandes priorités :

garantir l'équilibre des territoires, conforter la cohésion sociale et agir pour accompagner les transitions climatiques, environnementales, économiques et numériques.

Je souhaite vous assurer de la présence de la Région à vos côtés pour mettre en œuvre vos projets, dans le cadre de nos priorités partagées.

PENNAD-STUR

MÉTR-ARTICL

Dilennet oc'h bet er votadegoù diwezhañ hag ober a ran ma gourc'hemennoù deoc'h. Gouzañvet he deus Breizh ivez e-kerzh an enkadenn yec'hedel hag holl asambles e rankimp talañ ouzh an efedoù war an tachennoù ekonomikel ha sokial.

E-pad ho respetad emaoc'h o vont, c'hwi hag ho skipailh, da gas raktresoù da benn e servij ur gumun hag an dud a zo o vevañ enni. Un engouestl kreñv hag ul labour diaes eo kement-se. An holl dud a oar pegen brav ha talvoudus eo labour ar vaered. Gant an dilennidi e vez dalc'het gant an darempredoù tost ouzh an dud diazezet war ar fiziañs, ul liamm pouezus-kenañ evit delc'her gant ar genskoazell ha kalite ar vuhez. Maer on bet me ivez, rak-se e ouzon a-walc'h e vez an dud o c'hortoz respontoù digant o dilennidi lec'hel, ha da gentañ-penn digant o maer. Ret eo broudañ ha harpañ ar re en em ouestl d'ar gefridi-se.

Sieute és dâraines voteries, v'étes pâssë-ée e je v'aloze de faïçon. O la monveze berouée de la coronavirus, la Bertègn a zû du biao jeu yelle etout e c'ét d'ensembl qe j'arons de nous chevi des debrouillas economiqes e sociaos qe n-i ara mézë.

Durant cte pâssée-la qe vous seréz a mener, v'aléz, vous e votr eqhipe, mener un projit pour un terouère e pour le monde qi sont a veqhi deden. Ét eune engaïjement consecant e greûs d'ouvraïje. chaqhun.e set ben comben qe y-étr mere ét nobl e comben qe ça y'a de la valentoure d'étr elezû·e. Les elezû·e·s sont les siens qi sont d'o le monde e tertout ont fiance den yeûs. Ét des mailles consecants de l'entr-partaïje e de la calitë de vie. Mai qi fût mere, je sës ben comben qe nos conciteyen·ne·s esperent de cai, des reponses, d'o lous elezû·e·s de payiz, permier, d'o le mere. Pus qe jameins, votr engaïjement a d'étr acouraïjë e aïdë.



O les lais de regâillerie de pouvouérs, p'tit a la fai, la Rejion a zû de pus en pus de capabletës e, de la secousse, ol a zû de pus en pus les responsabletës q'alaent d'otout. Durant berouée, les responsabletës-la fûtent ergardées come lein du monde, vaila pourqhi qe je v'lis dételer d'o eune meniere de mener ben de trop ben mitaniere. A-don, a sour fin qe de resieudr d'o le cai qe je m'nons, d'étr core pus avanjouze, pus prét du monde e pus ergardante o de cai qe les bertons endurent afere, la Rejion ét a enmieuzi son aféture : en orinant 7 aïres d'animeries de terouéres, la Rejion se raperche de vous e des sien-e-s de votr qemune e de votr enterqemunes. Tout ela a sour fin qe de

Bep m'eo bet votet al lezennoù digreizennañ eo aet kefridioù ar Rannvro war greskiñ, hag he c'hargoù ivez war ar memes tro. E-pad pell ez eus bet sellet ouzh ar Rannvro evel un dra pell diouzh an dud, neuze ez eus fellet din cheñch ar mod da vont en-dro a c'hall seblantout bezañ kreizennet betek re a-wechoù. Se zo kaoz ez eus cheñchamantoù evit a sell ouzh mont e-dro ar Rannvro abalamour da zelc'her gant oberoù efedus, tost ouzh an dud hag a glot gant an ezhommoù lec'hel : krouet he deus 7 lec'h buheziñ an tiriad evit bezañ tostoc'h ouzhoc'h hag ouzh an dud a zo o vevañ en ho kumun hag en ho kumuniezh-kumunioù, evit sikour ac'hanoc'h da gas ho kefridioù da benn ha da sevel Breizh an amzer-da-zont. Evel-se eo, gant un doare-ober diazezet war ar c'hendiviz hag ar c'henlabour, e fell da Rannvro Breizh seveniñ he mennadoù hag an traoù pouezus a zo d'ober kentañ-wellañ: gwarantiñ kempouez an tiriadoù, solutaat ar c'henstagañ sokial ha sikour mont diouzh ar cheñchamantoù a sell ouzh an hin, an endro, an ekonomiezh hag an dachenn niverel.

v'aïder den vos enchaïrjées e, d'assembl, de souétië, de bâti la Bertègn de demain. Ét de méme q'ole a devoçion de fere de cai e de repondr és grandes permieretës : garanti le balant entr les terouères, assolider l'entr-tienrie socia a fere de cai pour aïder és passaïjes cllimatiqes, d'entour, economiqes e limériqes. Tout ela en etrârie d'o vous, come de just e de ben entendu!

Gallout a rit bezañ sur e vo ar Rannvro a-unan ganeoc'h evit kas ho raktresoù da benn, da-geñver an traoù boutin a fell deomp ober kentañ-wellañ. Seyéz sûrs qe la Rejion ét cante vous pour mener diq'ao bout vos projits, en ayant tenant nos permieretës partaïjées ao runje.

Loïg Chesnais-Girard

Président de la Région Bretagne Prezidant Rannvro Breizh Perzident de la Rejion Bertègn



SOMMAIRE

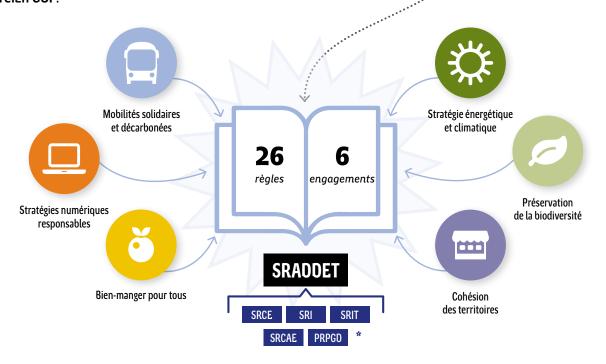
	_	
UNE AMBITION PARTAGÉE	6	
UN LIEN DE CONFIANCE À CONFORTER	7 	
PLUS DE PROXIMITÉ, PLUS DE LISIBILITÉ ET D'EFFICACITÉ	8	
,	İ	
	10	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
		Garantir un développement juste
	 12	ÉCONOMIE
		Développer les partenariats locaux
	 14	ÉDUCATION
	1	
		Accueillir les lycéennes et lycéens
	15	FORMATION EMPLOI
		Valoriser les compétences au service des entreprises
	 16	TRANSPORTS ET MOBILITÉS
		Favoriser les déplacements,
		partout et pour toutes et tous
	 17	ENVIRONNEMENT
		Réussir les transitions
	18 	CULTURE • TOURISME • PATRIMOINE • SPORT
		Accompagner la diversité des territoires et des projets
		LEC ODGANICATEC ACCOGIÉC DE LA DÉGION
	20	LES ORGANISMES ASSOCIÉS DE LA RÉGION
	23	LA RÉGION, COMMENT ÇA MARCHE ?

Une ambition partagée

En 2017, la Région a engagé la Breizh COP, un grand chantier pour faire émerger un nouveau projet pour la Bretagne. Tous les partenaires institutionnels, acteurs socio-économiques, associatifs et les citoyen·ne·s qui le souhaitent ont été invité·e·s à s'y associer. L'ambition est de partager les constats et d'engager toutes les transitions en Bretagne, qu'elles soient écologiques, sociales, climatiques ou économiques.

Ce véritable projet de territoire se traduit par le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET). La Région a souhaité aller plus loin en inscrivant ce travail de planification dans la démarche de mobilisation collective qu'est la Breizh COP.





Issu de la loi NOTRe d'août 2015, le SRADDET englobe cinq schémas régionaux existants (Schéma régional de cohérence écologique, Schéma régional climat air énergie, Schéma régional de l'intermodalité, Schéma régional des infrastructures et des transports, Plan régional de prévention et gestion des déchets).

Document unique et transversal, ce « schéma des schémas » simplifie, sans pour autant le diluer, le contenu de l'ensemble de ces plans. Au-delà d'une première partie comportant un diagnostic complet du territoire et des objectifs à atteindre (les 38 objectifs de la Breizhcop), le SRADDET pose 26 règles. La nouveauté de ce document réside dans le fait qu'il est opposable aux documents d'urbanisme locaux et de planification comme les SCoT – Schémas de cohérence territoriale – ou, à défaut, les PLUI, les Plans de déplacement urbains, les Plans climat air énergie territoriaux (PCAET) et les chartes des Parcs naturels régionaux (PNR).

Afin de s'assurer que les orientations et les objectifs du SRADDET soient pleinement partagés par le plus grand nombre des acteurs, la Région s'engage aussi sur ses propres politiques publiques, autour de 6 engagements :

- pour des mobilités solidaires et décarbonées
- opour des stratégies numériques responsables
- opour réussir le bien-manger pour tous
- opour une nouvelle stratégie énergétique et climatique
- opur la préservation et la valorisation de la biodiversité et des ressources
- pour la cohésion des territoires.

Des feuilles de route pour chacun de ces engagements se déclineront en plans d'actions. Elles seront un outil de priorisation et représenteront l'essentiel des mesures d'accompagnement aux règles générales adoptées et rendues opposables dans le SRADDET.

^{*} SRCE: Schéma régional de cohérenceécologique / SRI: Schéma régional de l'intermodalité / SRIT: Schéma régional des infrastructures et des transports / SRCAE: Schéma régional du rlimat, de l'air et de l'énergie / PRPGO: Plan régional de prévention et gestion des déchets

Un lien de confiance à conforter

Différenciation, subsidiarité et proximité sont au cœur de l'action de la Région en faveur des territoires. La différenciation pour mettre en valeur et prendre en compte les diversités de situations en Bretagne. La subsidiarité pour privilégier l'échelon d'action le plus proche et le plus en prise avec les réalités locales. La proximité enfin pour accompagner au mieux les projets et apporter un meilleur service aux citoyen·ne·s.



UNE HABITUDE DE TRAVAIL **EN COMMUN**

L'organisation territoriale de la Bretagne repose depuis de nombreuses années sur un principe d'entente et une tradition de concertation entre les différents niveaux de collectivités et avec l'État. C'est dans cet esprit que la Région s'est pleinement investie pour mener plus loin sa vision de l'action publique.

Le Pacte d'accessibilité et de mobilité et le contrat d'action publique signés avec l'État en février 2019 en sont l'illustration. La différenciation n'étant pas réservée à la Région, d'autre collectivités ont manifesté leur volonté d'y prendre part. Ces engagements sont débattus au sein de la Conférence territoriale de l'action publique, instance de suivi et de pilotage de l'action publique régionalisée en Bretagne.

LE PACTE D'ACCESSIBILITÉ

Né au lendemain de l'annonce de l'abandon du projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes, le pacte d'accessibilité a pour objectif de garantir et de développer, dans toutes leurs composantes, l'accessibilité de la Bretagne et les mobilités sur son territoire. Il se structure autour de 18 engagements sur le transport ferroviaire, aérien et routier, sans oublier le numérique.

LE CONTRAT D'ACTION PUBLIQUE

Le contrat d'action publique expérimente quant à lui des nouvelles modalités de mise en œuvre des politiques publiques avec plus de concertation, de mutualisation et de déconcentration. En associant les différents niveaux des collectivités territoriales, il a pour ambition de mieux articuler politiques nationales et locales. Il se traduit en Bretagne par des expérimentations concrètes de la Région dans plusieurs champs de compétences majeures (aménagement, développement économique, culture, langues de Bretagne, tourisme, mer) et montre déjà des résultats concrets :

> Création de l'Assemblée bretonne

- > Installation de l'Agence bretonne de la biodiversité à Brest en janvier 2020
- > Mise en œuvre au niveau régional du Service d'accompagnement à la rénovation énergétique, portée par la Région
- > Déploiement du Plan régional d'investissement dans les compétences avec la mise en œuvre des nouvelles gammes de soutien à la formation PREPA et QUALIF Emploi



Plus de proximité, plus de lisibilité et d'efficacité

Pour se rapprocher de vous et mieux répondre aux besoins des territoires, la Région fait évoluer son organisation. S'appuyant sur une forte implantation locale de ses agent.e.s, actuellement réparti.e.s sur 30 sites partout en Bretagne, la collectivité crée 7 espaces territorialisés pour mieux coordonner les politiques régionales en lien direct avec les acteurs locaux. Cette nouvelle organisation a pour objectif de gagner en proximité, en lisibilité et en visibilité, et faciliter les coopérations locales qui font la vitalité de la Bretagne.

UNE NOUVELLE ORGANISATION DES SERVICES DE LA RÉGION POUR RÉPONDRE AUX SPÉCIFICITÉS DES TERRITOIRES

Pour renforcer le lien avec les territoires, la Région prend en compte la place nouvelle que donne la loi aux intercommunalités (EPCI), d'autant qu'elle partage avec celles-ci de nombreuses compétences majeures (développement économique, formation, transport, attractivité...)

Les 7 espaces correspondent chacun à un regroupement d'EPCI qui permettront de répondre à des besoins locaux identifiés et partagés à l'échelle des bassins de vie et d'activités, tant en matière d'aménagement, que d'emploi, de mobilité ou de formation...

Grâce à cette nouvelle organisation plus localisée, facilitant les échanges, la Région entend être plus en prise avec les réalités de terrain et œuvrer à vos côtés. Une collaboration renforcée qui doit permettre d'agir plus efficacement, ensemble, au bénéfice des Bretonnes et des Bretons.

7 ESPACES TERRITORIAUX

2600 AGENT·E·S DANS LES LYCÉES

3 300 AGENT·E·S

SUR LE TERRITOIRE

Sept Espaces territoriaux sont ainsi créés en 2020 :

- > Brest
- > Cornouaille
- > Bretagne sud
- > Rennes St-Malo Redon
- > Marches de Bretagne
- > Armor
- > Centre Bretagne

Les élus régionaux référents, vos interlocuteurs privilégiés

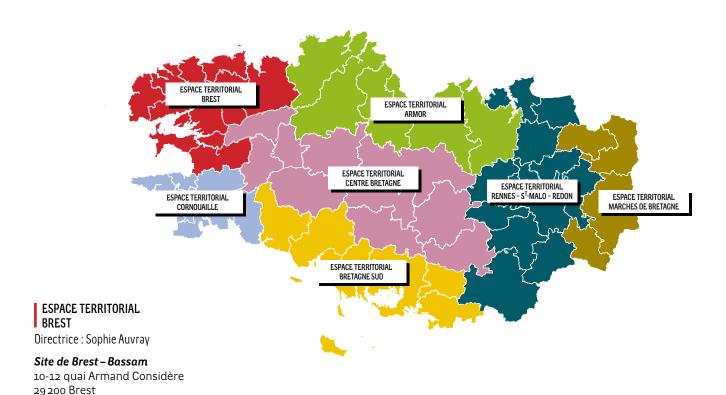
En parallèle de la réorganisation des services de la Région, les conseiller-ère-s régionaux-ales se rapprochent de vous. Ainsi, chaque EPCI dispose désormais d'un-e élu-e référent-e qui est votre interlocureur-rice privilégié-e dans le cadre de vos échanges avec la collectivité régionale. Elle-Il peut ainsi participer aux réunions et aux différents événements concernant la Région sur votre territoire. S'il est le relai des politiques décidées par l'assemblée régionale, il est également à votre écoute pour échanger autour de vos problématiques et recueillir vos attentes.

→ Retrouvez l'élu·e régional·e référent·e de votre territoire sur

www.bretagne.bzh/la-region-partenaire

AVEC LES ESPACES TERRITORIAUX, LA RÉGION PLUS PROCHE DE VOUS

Chargées de coordonner l'action régionale à l'échelle des 7 Espaces territoriaux, les directions sont vos points de contact de proximité avec l'administration régionale. Les directeur·rice·s sont à votre écoute partout en Bretagne.



ESPACE TERRITORIAL CORNOUAILLE

brest@bretagne.bzh

Directeur : Loïc Pezennec

Site de Quimper – Gare 6 rue Jacques Cartier

29 000 Quimper

cornouaille@bretagne.bzh

ESPACE TERRITORIAL Bretagne Sud

Directrice: Solenn Guegueniat

Site de Vannes - S^t-Tropez 10 rue de S^t-Tropez

56000 Vannes

bretagnesud@bretagne.bzh

ESPACE TERRITORIAL RENNES – ST-MALO – REDON

Directeur: Fabrice Gourmelon

Site de Rennes – Longs Champs 2

3 square René Cassin 35 000 Rennes

rennes@bretagne.bzh

ESPACE TERRITORIAL MARCHES DE BRETAGNE

Directrice: Colette Lafage

Site de Fougères

Rue Hippolγte Réhault 35300 Fougères

marchesdebretagne@bretagne.bzh

ESPACE TERRITORIAL ARMOR

Directeur : Stéphane Leblanc

Site de S^t-Brieuc-Champs

Rue Sainte-Barbe 22 000 Saint-Brieuc armor@bretagne.bzh

ESPACE TERRITORIAL CENTRE BRETAGNE

Directeur: Olivier Quéro

Site de Pontivy - Blavet

1 rue Henri Dunant 56 300 Pontivy

centrebretagne@bretagne.bzh

→ Élu·e régional·e référent·e de votre territoire, direction territorialisée de rattachement et directeur·rice du site : retrouvez toutes les informations sur www.bretagne.bzh/la-region-partenaire

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Garantir un développement juste

Chaque territoire a sa place et son rôle à jouer en Bretagne. C'est pourquoi la Région les accompagne depuis de nombreuses années. Au cœur de son intervention : les liens à cultiver entre les zones urbaines et rurales, littorales et intérieures, le dialogue et l'articulation des initiatives, le travail en réseau. La politique territoriale régionale poursuit trois objectifs : permettre aux territoires d'amplifier et de prolonger les actions mises en œuvre par la Région, responsabiliser et mobiliser chacun au service d'un projet commun de développement et renforcer la mise en cohérence de toutes les interventions (politiques de l'Union européenne, politiques nationales, régionales, départementales, locales...).

DES PROJETS À L'ÉCHELLE LOCALE

Parce que c'est au cœur des territoires que naissent les initiatives qui font le quotidien des Bretonnes et des Bretons, la Région encourage l'action locale pour assurer les services essentiels comme les transports, l'habitat, la culture, la formation, la santé ou l'environnement. Création de pistes cyclables, construction d'une médiathèque, soutien aux commerces de proximité, aménagement d'une maison des associations : de nombreux services de proximité ont été créés, réhabilités ou maintenus grâce aux contrats de partenariat Europe/Région/Pays depuis 2014.

LA QUALITÉ DE VIE DANS LES QUARTIERS

La solidarité guide fortement la politique régionale d'aménagement du territoire. La Bretagne compte 32 quartiers plus en difficulté accompagnés par la politique de la Ville, dans lesquels la Région mobilise toutes ses politiques. Parmi eux, 12 quartiers ont été retenus au programme national de renouvellement urbain dans 6 intercommunalités (Rennes Métropole, Brest Métropole, Lorient Agglomération, Quimper Bretagne Occidentale, Saint-Brieuc Armor Agglomération, Saint-Malo Agglomération). La Région leur consacre une enveloppe complémentaire de 14 millions d'euros pour financer des équipements publics, l'aménagement d'espaces extérieurs ou la réhabilitation et construction de logements sociaux.

UN ENGAGEMENT POUR LA JEUNESSE

La Région s'engage fortement, aux côtés de l'Etat, dans l'animation d'une démarche visant à élaborer un Plan breton de mobilisation pour les jeunesses. Seize chantiers prioritaires ont été validés par la Conférence bretonne de la jeunesse. Pour ce qui la concerne, la Région travaille autour de quatre priorités afin de faire évoluer son accompagnement auprès des jeunes : les mobilités, la santé-environnement, l'information et les droits culturels.

LA FIBRE POUR TOUS EN BRETAGNE

La Bretagne a fait du très haut débit pour tou·te·s une priorité en mutualisant les moyens de tous les acteurs publics et en assurant le suivi des opérateurs privés. Porté par Mégalis Bretagne, syndicat mixte composé de la Région Bretagne, des 4 Départements et des 59 EPCI bretons, le projet Bretagne Très haut débit a pour objet la construction d'un réseau public régional de fibre optique qui permettra à tous les foyers, entreprises, associations et services publics bretons de bénéficier du très haut débit d'ici 2026.

2014-2020 CONTRATS DE PARTENARIAT EUROPE/RÉGION/ PAYS : 350 M € 71 PROJETS
D'HABITAT
SOCIAL
CRÉÉS OU RÉHABILITÉS
DEPUIS 2014

POUR 5,2 M €

447 SERVICES DE PROXIMITÉ

CRÉÉS OU MAINTENUS DEPUIS 2014

Le maintien des services aux habitant·e·s

Le regain démographique breton est une opportunité réelle à condition qu'il bénéficie à l'ensemble des territoires bretons. C'est avec ce souci d'équité et de solidarité entre les différentes natures de territoires composant la Bretagne que la Région soutient activement le développement du littoral et des îles, des bourgs et des campagnes. L'objectif de la Région est partout identique : il s'agit d'encourager l'action locale pour assurer les services essentiels aux habitant-e-s. Ce soutien aux territoires apporté dans le cadre de contrats de partenariat Europe/Région/Pays a permis depuis 2014 de créer ou réhabiliter 71 logements sociaux, 73 équipements dédiés à l'accueil de l'enfance et de la jeunesse, de créer 19 maisons pluridisciplinaires de santé en milieu rural et de permettre à 61 projets favorisant les mobilités durables (pôles d'échanges multimodaux, liaisons douces...) de voir le jour.

Une gestion économe du foncier

Partant du constat que la pression foncière est croissante sur le littoral, les terres agricoles ou les espaces naturels et qu'elle génère la hausse des prix du logement ou l'étalement urbain, la Région s'implique fortement dans la gouvernance de l'Établissement public foncier régional, Foncier de Bretagne et participe à la définition de son programme de projets. Foncier de Bretagne agit à la demande des collectivités et pour leur compte : il est là pour les conseiller et les aider à mener leurs projets au meilleur coût dans des espaces ruraux, urbains, périurbains ou littoraux souvent convoités pour différents usages (acquisitions et portage de terrains). C'est avec l'appui de Foncier de Bretagne et aux côtés de la communauté de communes du pays de Landivisiau que la Région a financé l'unité de production que le groupe norvégien Mowi-Marine Harvest Kristen, leader mondial du saumon fumé de l'Atlantique, a ouvert à Lampaul-Guimiliau en décembre 2019, sur le site de l'ancien abattoir GAD.

L'attractivité des centres-villes et centres-bourgs comme priorité

Pour accompagner les villes et bourgs qui réinventent leur centre, la Région, l'État, Foncier de Bretagne et la Banque des territoires ont lancé en 2017 et 2019 deux appels à projets. L'objectif était de les aider à retrouver une attractivité parfois perdue et de s'adapter aux nouveaux modes de vie de leurs habitant e-s. Et pour contribuer plus encore au dynamisme des centres-villes et centres-bourgs, la Région prend toute sa part dans la création d'un nouvel opérateur, *Foncière*

régionale, avec le concours de la Banque des territoires et de Foncier de Bretagne et d'autres investisseurs. Ce nouvel outil de promotion immobilière a vocation à proposer aux communes une nouvelle offre d'ingénierie et d'investissement, pour accompagner les projets immobiliers structurants et complexes.



Développer les partenariats locaux

En charge du pilotage des aides aux entreprises en lien avec le niveau intercommunal depuis les lois de réformes territoriales de 2017, la Région propose une stratégie et des outils au service de la compétitivité et de l'emploi. Elle a pour ce faire mis en œuvre un partenariat fort avec les Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de son territoire. L'ambition partagée est de faire converger ses priorités stratégiques avec celles des EPCI pour mieux articuler les dispositifs en matière d'accompagnement des entreprises, coordonner les acteurs du développement économique et rendre leur action plus lisible et plus réactive.

L'INNOVATION DANS TOUS LES SECTEURS

Pour être compétitif sur des marchés de plus en plus concurrentiels, l'innovation est un enjeu majeur. La Bretagne est aujourd'hui un territoire reconnu en termes de R&D, en France et en Europe, dans de nombreux domaines : cybersécurité, nouveaux matériaux, biologie et technologies marines... Pour conserver cette avance, la Région et les collectivités bretonnes compétentes mènent une politique volontariste, propice à la diffusion et au transfert de technologies et à la création d'activités nouvelles et d'emplois. Une priorité qui se traduit concrètement sur le territoire par un soutien aux projets mais aussi par un financement des opérateurs de l'innovation.

L'ENTREPRENEURIAT AUTREMENT

Associations, coopératives, mutuelles et entreprises solidaires de l'utilité sociale forment ce qu'on appelle l'économie sociale et solidaire (ESS): un mode d'entreprendre assurant des services d'utilité sociale sans viser le profit. La Région Bretagne a choisi d'accompagner cette démarche entrepreneuriale à travers trois axes d'intervention: la structuration des réseaux, le développement des activités et la promotion de l'innovation sociale. Et pour faire émerger des emplois dans ce secteur, elle a également mis en place un panel d'aides en s'appuyant sur des structures locales d'accompagnement.

LES ATOUTS DE L'ÉCONOMIE MARITIME

La Bretagne est la première région halieutique de France en termes de production de produits de la mer sur l'ensemble des halles à marée. La pêche, l'aquaculture et la conchyliculture contribuent également au développement de nombreuses activités de transformation. Pour que la pêche bretonne gagne en compétitivité, dans un contexte concurrentiel de plus en plus fort, une des réponses réside dans la mise en place du groupement interportuaire Pêche de Bretagne. Né de la volonté commune des Départements des Côtes d'Armor et du Finistère, de Lorient Agglomération, du Syndicat mixte des ports de pêche et plaisance de Cornouaille et de la Région, son objectif est de coordonner la mise en marché dans les criées et d'optimiser le modèle économique de l'ensemble du système portuaire breton.

LA BRETAGNE, LEADER DU BIEN-MANGER POUR TOUTES ET TOUS

Faire de la Bretagne la région leader du bien-manger en Europe, au bénéfice de toutes et tous : c'est l'ambition de la Région. Aux côtés des acteurs de l'alimentation et en particulier de l'agriculture en Bretagne, elle encourage les systèmes qui génèrent revenus pour les agriculteur·rice·s, qualité et confiance pour les consommateur·rice·s et préservation de l'environnement. Il s'agit ainsi de promouvoir plus d'agroécologie pour concilier la performance économique et environnementale des exploitations et limiter les apports de produits chimiques de synthèse. L'amélioration de la richesse des sols, la lutte contre l'érosion, la préservation de la biodiversité mais aussi du modèle d'exploitation familiale et du foncier agricole sont autant de leviers que la Région entend actionner pour accompagner ces filières en mutation.





La transition environnementale de l'agriculture

Pour faire de la Bretagne une région leader du bien-manger, la Région accompagne ses agriculteur-rice·s dans les transitions des pratiques agricoles vers une agriculture plus respectueuse de l'environnement, à travers un ensemble d'aides ciblées. L'objectif est d'apporter un soutien à l'installation, à la conversion en agriculture biologique, mais aussi de maintenir des exploitations combinant une ou plusieurs cultures à visée agroécologique. Terre historiquement agricole, la Bretagne est en outre la région où l'on compte le plus de créations ou reprises d'exploitations en France. Alors que le renouvellement des générations est un enjeu majeur pour le développement d'une agriculture performante et durable, la Région accompagne les agriculteur-rice·s dans leurs projets d'installation.

130 STRUCTURES

DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ACCOMPAGNÉES PAR LA RÉGION ET SES PARTENAIRES EN 2019

200
CONVERSIONS
EN AGRICULTURE
BIOLOGIQUE
ACCOMPAGNÉES
CHAQUE ANNÉE
EN BRETAGNE

Du sur-mesure pour l'immobilier d'entreprise

Lancer et faire croître une entreprise est un défi! Et lorsque le projet est atypique ou complexe, trouver une solution immobilière adaptée se révèle parfois très difficile. Venu compléter le panel des aides régionales aux entreprises, *Breizh Immo* a été créée par la Région pour apporter aux industriels, qui n'ont pas seuls la capacité de réaliser le projet immobilier nécessaire à leur développement, une solution de financement clef en main, grâce à l'effet levier généré avec des partenaires. Le dispositif peut être mobilisé pour l'acquisition de terrains, la construction et mise en exploitation d'immeubles, des travaux de rénovation, d'agrandissement ou de transformation. Depuis sa création en 2016, 36 projets ont été étudiés et 5 se sont concrétisés.

Le PASS Commerce et artisanat : fruit d'un partenariat réussi

Conçu pour répondre aux besoins des commerçants et artisans et construit avec les EPCI et les chambres consulaires, le PASS Commerce et artisanat est mis en place et financé conjointement par l'EPCI et la Région. Il a pour vocation d'aider les petites entreprises de proximité qui maillent le territoire et dynamisent les centres-bourgs ou les quartiers dits « périphériques ». Porté par les EPCI, il s'adresse en priorité aux entreprises commerciales et artisanales indépendantes de moins de 7 salarié-e-s, dont le chiffre d'affaires n'excède pas 1 million d'euros et situées en zones rurales dans les communes de moins de 5 000 habitants (90 % des communes bretonnes). Il permet de soutenir une large palette d'investissements, aussi bien dans des matériels ou des travaux immobiliers que ceux relevant des besoins en stratégie commerciale ou numérique.

Accueillir les lycéennes et lycéens

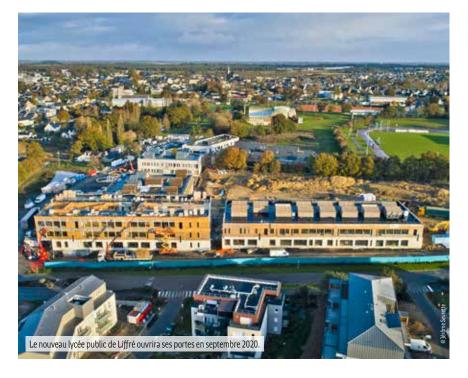
Chargée de construire, rénover et équiper les lycées, la Région assure le fonctionnement pédagogique et matériel des 115 établissements publics bretons. Elle investit pour améliorer durablement le cadre de vie et l'enseignement des jeunes : internats, restaurants, espaces numériques de travail... Pour garantir un accueil de qualité et de bonnes conditions d'études, elle s'appuie au quotidien sur 2 600 agent-e-s techniques mobilisé-e-es dans tous les établissements. La Région est également chargée d'assurer le fonctionnement matériel des 81 lycées privés sous contrat avec l'Éducation nationale et participe aux investissements dans les 132 lycées privés d'enseignement général et agricole.

LES LYCÉES, DES MAILLONS ESSENTIELS DU BIEN-MANGER

Avec l'adoption de la feuille de route «S'engager pour le bien-manger pour tous », la Région encourage la transition écologique et économique des filières bretonnes de production, transformation et distribution alimentaires, en prônant des repas de qualité et une consommation en circuit court. Dans cette dynamique vertueuse, les lycées ont un rôle prépondérant à jouer puisque 10 millions de repas γ sont servis chaque

année. Ainsi, en 2020, outre des actions de sensibilisation à destination des élèves et de la communauté éducative, l'ensemble des services de restauration des établissements sera accompagné par les techniciens-conseils restauration pour la mise en place de la *Charte qualité restauration* qui préconisent le recours aux produits frais et locaux, bio ou sous label. Un engagement qui favorise pleinement l'économie locale.





VERS UNE RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Rénovations des bâtiments, mise en place de chaudières bois et de panneaux photovoltaïques, les 115 lycées publics bretons engagent leur mutation dans un vaste Plan énergie. Objectif? Limiter l'empreinte énergétique des 1500 bâtiments qui constituent ce patrimoine immobilier. Mis en place en juin 2019 à l'échelle de tous les lycées publics de Bretagne, le Plan énergie lycées qui s'inscrit dans la BreizhCOP, vise une réduction de 60 % des consommations énergétiques et de 50 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050. Ce programme comporte également un volet pédagogique pour sensibiliser les lycéen·ne·s, premiers usagers, et qui mobilise les équipes éducatives.

Valoriser les compétences au service des entreprises

La Région Bretagne porte une stratégie volontariste en matière d'orientation et d'évolution professionnelle, pour un accès privilégié à la formation et à la qualification pour tou-te-s les Bretonnes et les Bretons. Les actions qu'elle mène sont le fruit d'une collaboration avec de nombreux partenaires (État, partenaires sociaux, branches professionnelles, organismes de formation, entreprises...) pour offrir des parcours en cohérence avec les enjeux économiques et sociaux du territoire, accompagner les personnes dans leurs transitions professionnelles et en particulier les demandeur-euse-s d'emploi, et participer à la montée en performance de l'économie bretonne.

DES FORMATIONS CENTRÉES SUR LA PERSONNE

Pour répondre au défi des compétences ces prochaines années, la Région a fait évoluer ses dispositifs de formation et ses modalités d'accompagnement des personnes. Elle a rénové sa gamme d'offre de formation en amont de la qualification qu'elle a baptisée PREPA: pour préparer son projet professionnel, acquérir des compétences socles, construire des parcours adaptés pour les publics en situation d'illettrisme ou pour les personnes d'origine étrangère ne maîtrisant pas la langue française...Et parce que l'enjeu de l'élévation globale des compétences en Bretagne est étroitement lié à celui du développement économique, de l'emploi et de la créativité du territoire, la Région a également renouvelé son offre de formation certifiante avec la gamme QUALIF. Articulée autour de plus de 10 000 parcours dans près de 15 secteurs d'activité, cette gamme permet de rendre les différents parcours plus modulables et de les adapter au plus près des besoins en compétences des entreprises et des secteurs d'activité en Bretagne.



ET ADAPTÉES AUX BESOINS DES TERRITOIRES

Répondre aux besoins d'un territoire, développer les compétences dans un secteur d'activité pour une ou plusieurs entreprises ou encore favoriser l'insertion professionnelle: c'est le but des actions territoriales, intégrées aux nouvelles gammes d'aide à la formation professionnelle de la Région Bretagne. Ces formations organisées sur le territoire et portées de façon partenariale par des structures du service public de l'emploi, des collectivités territoriales, des associations, des entreprises et/ou organismes de formation ont pour vocation première d'aider les demandeur euse s à retrouver le chemin de l'emploi et accéder à une qualification adaptée à l'évolution du marché du travail.

FILIÈRE SANITAIRE ET SOCIALE : CONNAÎTRE LES BESOINS DES TERRITOIRES

En tant que responsable des formations sanitaires et sociales en Bretagne, la Région s'est fixée comme objectif de développer une offre de formation adaptée aux besoins de la population bretonne, dans une logique de proximité, de qualité de l'accompagnement et des emplois. Elle finance ainsi, dans le cadre de QUALIF Sanitaire et social, une large palette de formations ouvrant aux métiers d'infirmier, ambulancier, éducateur, aide-soignant, auxiliaire de vie sociale, maïeuticien, assistant de service social, éducateur de jeunes enfants, accompagnant éducatif et social... Il s'agit en outre d'apporter des réponses concrètes à des territoires souffrant d'un fort déficit de professionnels et de travailler avec eux sur l'attractivité des métiers.

80%
DES FORMATIONS
POUR LES
DEMANDEUR·EUSE·S
D'EMPLOI
FINANCÉES PAR
LA RÉGION

Favoriser les déplacements, partout et pour toutes et tous

La Région s'engage pour offrir un réseau de transport performant et accessible pour tous les déplacements en Bretagne. En tant qu'autorité organisatrice de transport, elle est chargée du transport régional en train et car (TER), et assure depuis 2017 le transport interurbain et scolaire (hors agglomération) ainsi que les liaisons vers les îles. Elle participe également à la modernisation du réseau routier. Prenant en compte les besoins réels de mobilité des Bretonnes et des Bretons, elle mène une politique ambitieuse pour garantir l'accessibilité des territoires, favorisant la complémentarité des modes de déplacement les moins polluants.

UN RÉSEAU ET DES TARIFS UNIFIÉS

En 2018, la Région lançait officiellement le réseau de transport régional, sous la bannière *BreizhGo*. Au-delà du nom, ce nouveau service de transport public propose une véritable offre unifiée, complète et multimodale au service des usager-ère-s qui peuvent désormais passer facilement d'un mode de transport à l'autre, partout en Bretagne. En parallèle, un important chantier d'harmonisation des tarifs de transport scolaires et interurbains a été mené, et permettra de proposer de nouvelles gammes tarifaires à

BREIZHGO

la rentrée scolaire 2020.

Le réseau de transport public 100 % Bretagne

15 000 VOYAGES QUOTIDIENS SUR LE RÉSEAU

BREIZHGO

LE TRANSPORT SCOLAIRE, UN SERVICE MAJEUR DE LA RÉGION

Le réseau BreizhGo permet chaque jour à plus de 102 000 élèves de rejoindre leurs établissements scolaires. Plus de 1000 communes sur les 1216 communes bretonnes bénéficient de ce service.

Dans l'exercice de cette compétence, la Région œuvre en étroite collaboration avec les transporteurs et l'ensemble des acteurs locaux afin d'assurer une qualité et une sécurité optimum pour ce service public du quotidien. Pour la rentrée 2020, la Région innove avec l'offre BreizhGo Scolaire + qui permet aux 102 000 scolaires de bénéficier d'un accès illimité au réseau BreizhGo (train + car) pour 80 € annuels.



UN COUP DE POUCE AU COVOITURAGE

Afin d'encourager les entreprises à mettre en œuvre le forfait mobilité durable voté dans le cadre de la Loi d'orientation des mobilités en novembre 2019, la Région pourra concourir au montant du forfait (pouvant s'élever jusqu'à 400 €) à hauteur de 50 %. La collectivité souhaite soutenir les salarié·e·s privilégiant les mobilités durables, ou n'ayant pas d'autre solution que d'utiliser leur voiture mais pratiquant le covoiturage. Un appel à manifestation d'intérêt sera lancé dès la publication du décret d'application pour retenir les entreprises volontaires.

Réussir les transitions

Face à l'urgence climatique, la Région agit pour la préservation de l'environnement. Le changement climatique et la continuité écologique sont ses priorités. Elle impulse et accompagne les transformations en Bretagne : reconquête de la qualité des eaux et de la biodiversité, préservation du littoral, transitions énergétiques, nouvelles formes d'économie vertueuse, éducation à l'environnement... Et parce qu'elle est convaincue du rôle que peuvent jouer les territoires dans l'accompagnement des transitions environnementales et climatiques, la Région mène une démarche participative et citoyenne pour construire la Bretagne de demain, durable et solidaire.

VERS DES BÂTIMENTS PLUS SOBRES EN ÉNERGIE

La rénovation énergétique des bâtiments et notamment celle des logements est un enjeu majeur pour la Région. Pour faire face à l'urgence climatique, elle se mobilise pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, sensibiliser et accompagner les ménages dans leurs opérations de rénovation énergétique. En 2020, la collectivité s'engage dans le programme national Sare (Service d'accompagnement à la rénovation énergétique) avec pour ambition que d'ici 2023, 62 500 ménages puissent recevoir une information de 1er niveau sur la rénovation, que 12 500 ménages soient accompagnés pour la réalisation de leurs travaux et que 850 entreprises soient conseillées pour rénover leurs locaux.

VENT PORTEUR POUR LES ÉNERGIES MARINES RENOUVELABLES

Grâce à ses ressources physiques naturelles, la Bretagne est dotée d'un des plus intéressants potentiels européens pour développer sa production électrique à partir des énergies marines renouvelables (EMR). La Région a saisi cette opportunité pour développer cette filière en se focalisant sur trois grandes actions : développer l'éolien offshore flottant, développer des compétences industrielles pour toutes les technologies EMR et rechercher des solutions énergétiques pour les îles bretonnes et les zones non connectées.

L'EAU, UNE RESSOURCE À PRÉSERVER

Depuis 2017, la Région exerce la compétence d'animation et de concertation dans le domaine de l'eau, avec l'ensemble de ses partenaires institutionnels et territoriaux de l'Assemblée bretonne de l'eau. L'objectif:

atteindre le bon état écologique de l'ensemble des cours d'eau en 2027,

> grâce à des actions de restauration et de préservation de la qualité des eaux.

ZÉRO ENFOUISSEMENT DE DÉCHETS À L'HORIZON 2030



DÉCHETS : UN NOUVEAU MODÈLE À EXPLORER

Aux côtés des collectivités bretonnes, la Région se mobilise pour voir aboutir le Plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD) qui sera prochainement adopté par l'assemblée régionale. Celui-ci a notamment vocation à répondre, à l'échelle du territoire régional, aux exigences réglementaires européennes et nationales sur la prévention et la gestion des déchets. Un certain nombre d'actions du PRPGD vont également alimenter la feuille de route en faveur de l'économie circulaire, au profit de la production et la consommation responsables, l'allongement de la durée de vie des produits, la récupération, le réemploi et le recyclage.

Accompagner la diversité des territoires et des projets

Les lois de décentralisation ont progressivement confié de nombreuses compétences à la Région. Souvent en charge de la définition du cadre stratégique et garante d'une cohérence de l'action publique à l'échelle du territoire régional, la collectivité agit également en lien direct avec les territoires, pour répondre aux spécificités locales et aux besoins des acteurs locaux, au bénéfice des citoyen·ne·s. S'il peut s'agir d'accompagnement politique et technique, cet engagement se traduit également par un ensemble d'aides et de dispositifs destinés à favoriser les dynamiques portées partout en Bretagne.



VOIES NAVIGABLES

La Bretagne est, au niveau national, la seule Région gestionnaire de ses voies navigables. Sa stratégie en la matière repose sur 4 axes : développer la navigation fluviale, la randonnée et les activités tertiaires; encourager les pratiques durables, respectueuses de l'environnement et de la préservation du patrimoine naturel; rendre les voies navigables accessibles au plus grand nombre et ouvertes à de multiples activités; les promouvoir comme levier de développement économique et touristique. Concernant les équipements de service et les installations liés à l'accueil local des usagers sur les territoires qui impliquent également les collectivités riveraines, la Région va mettre en place des *contrats de canal*, véritables outils de mutualisation des compétences et des moyens d'actions.

PATRIMOINE

En Bretagne, le patrimoine est omniprésent : chaque commune, chaque village, possède des traces majeures et tangibles de l'histoire. Ces héritages font partie des paysages, constituent l'identité et l'esprit des lieux et contribuent au lien social. La Région s'engage aux côtés des collectivités, associations et particuliers depuis de nombreuses années au travers de dispositifs d'accompagnement variés : des appels à projets, des aides, des conseils. Des milliers d'édifices, d'objets de valeur, mégalithes, navires ont ainsi pu être restaurés et valorisés. Elle les incite également à participer



à l'inventaire du patrimoine régional et à recenser des éléments architecturaux qui feront ensuite l'objet d'études approfondies accessibles à toutes et tous.

TOURISME

Depuis 2018, une nouvelle stratégie touristique accompagne la mutation du tourisme en Bretagne. La coordination des actions entre les échelons territoriaux, la recherche systématique du partenariat public privé, la valorisation de l'identité bretonne et des valeurs du développement durable sont les caractéristiques d'un tourisme «à la bretonne » que la Région souhaite promouvoir. Elle encourage en outre l'émergence de démarches innovantes et exemplaires. Elle apporte pour cela son aide à des projets de création et d'amélioration d'équipements touristiques de loisirs et soutient la modernisation de l'hôtellerie, contribuant ainsi à renforcer l'attractivité touristique de la Bretagne.



CULTURE

La Bretagne se singularise par la richesse de sa création cinématographique et audiovisuelle. Grâce à son soutien depuis plus de 10 ans, la Région contribue à faire émerger de nouveaux talents et des initiatives régionales singulières. Elle accompagne le développement et la structuration d'une communauté d'entrepreneur es et l'emploi du secteur en Bretagne. Elle s'engage également auprès des éditeurs de livres et des producteurs de musique enregistrée et participe à la concrétisation de leurs projets par la mise en œuvre d'une stratégie adaptée à leurs besoins spécifiques. Par son aide, elle encourage la diversité de la création et l'amélioration de la diffusion des œuvres bretonnes sur le territoire national.





LANGUES DE BRETAGNE

Depuis 2004, le breton et le gallo sont officiellement reconnus, aux côtés du français, comme les langues de la Bretagne. Elles sont un héritage que la Région souhaite sauvegarder, transmettre et développer. Pour faire vivre cette richesse linguistique, elle soutient de nombreuses actions visant à favoriser la pratique du breton et du gallo au plus tôt et tous les jours, dans l'espace public, les médias, l'édition et la formation. Elle mise aussi sur l'enseignement, car le développement des langues passe par leur apprentissage à tous les niveaux : enseignement bilingue et immersif en breton, promotion des filières bilingues breton ou gallo dans les lycées, cours en breton et en gallo à l'université...

SPORT

Faciliter l'accès de toutes et tous à la pratique sportive, encadrée ou non, consolider le haut niveau en Bretagne et accroître son rayonnement et sa notoriété grâce au sport, tels sont les trois objectifs de la politique sportive régionale. Dans les territoires, la Région soutient financièrement la construction et la rénovation d'équipements modernes, attractifs et de qualité. Elle accompagne également le mouvement sportif et des événements de toutes envergures, au travers des ligues régionales et du Comité régional olympique et sportif de Bretagne.



→ Retrouvez toutes les aides de la Région dans chacune de ses politiques et à destination des collectivités

sur www.bretagne.bzh/la-region-partenaire

LES ORGANISMES ASSOCIÉS DE LA RÉGION

Pour l'accompagner dans la mise en œuvre de ses compétences, la Région Bretagne s'appuie sur différents organismes qui opèrent en son nom, partout en Bretagne. Déploiement du très haut débit, construction immobilière, gestion responsable du foncier, développement du tourisme... Ces structures sont elles aussi des partenaires proches de vos collectivités et peuvent être en conseil dans le cadre de vos projets.

SEMBREIZH

Société d'économie mixte régionale au service du développement et de l'attractivité, SemBreizh favorise et concrétise les initiatives territoriales en Bretagne. Ses coeurs d'activité sont l'aménagement, la construction, le développement de projets d'échelle territoriale ou régionale ainsi que le soutien aux activités économiques et aux énergies renouvelables grâce à ses filiales d'investissement régional Breizh Immo, BreizhÉnergie et BreizhCité. SemBreizh intervient en tant que maître d'ouvrage au service des collectivités publiques et des acteurs économiques. Elle accompagne ainsi le développement de la Bretagne, sous l'impulsion de la Région, son premier actionnaire.

www.sembreizh.fr









MÉGALIS

Mégalis Bretagne rassemble les collectivités bretonnes au service d'un projet d'aménagement numérique du territoire et du développement de services numériques. Syndicat mixte qui rassemble les 59 intercommunalités bretonnes, les 4 Départements et la Région, Mégalis est chargé de 2 missions stratégiques : déployer la fibre sur toute la Bretagne d'ici 2026; accompagner la transformation numérique des collectivités territoriales, afin de s'adapter aux nouveaux modes d'échanges et aux attentes des usagers des services publics.

www.megalisbretagne.org



FONCIER DE BRETAGNE

Conformément au code de l'urbanisme, l'Établissement public foncier de Bretagne (EPF) a vocation à « favoriser le développement durable et la lutte contre l'étalement urbain ». Il intervient essentiellement en faveur du logement, notamment social. Il contribue également au développement des activités économiques, à la protection contre les risques technologiques et naturels et, à titre subsidiaire, à la protection des espaces naturels et agricoles. Outil d'aide à la décision mobilisé sur sollicitation des collectivités, il peut intervenir en conseil, en amont d'opérations de portage foncier, dans le cadre d'études, et aider à l'élaboration d'une stratégie foncière globale. L'EPF Bretagne agit également pour la prise en compte de deux problématiques transversales communes à beaucoup de collectivités : la revitalisation des centres-bourgs et la requalification des friches urbaines ou industrielles.

www.epfbretagne.fr



OFFICE PUBLIC DE LA LANGUE BRETONNE

Premier outil en son genre créé en France pour les langues territoriales autres que le français, l'Office public de la langue bretonne (OPLB) est l'outil dont se sont dotées les collectivités bretonnes pour les accompagner dans leurs politiques linguistiques. Établissement public de coopération culturelle, il assure des missions de sensibilisation des populations, de promotion du breton et contribue à son développement dans l'ensemble des domaines d'usages d'une langue. L'OPLB mobilise notamment les acteurs publics et privés en faveur de l'utilisation du breton comme langue de communication en agissant sur l'environnement culturel, économique, technologique et social pour que cette langue y retrouve sa place. Il assure enfin des missions d'observation de la situation de la langue sur le territoire des collectivités membres.

www.fr.brezhoneg.bzh



COMITÉ RÉGIONAL DU TOURISME

Association loi 1901, le Comité régional du tourisme de Bretagne a pour objet principal le développement et la promotion des activités touristiques de la Bretagne. Il met en place les ressources, les outils, l'accompagnement et le réseau permettant de renforcer l'attractivité de la région, en tant que destination touristique durable et d'exception. En étroite collaboration avec l'ensemble des partenaires touristiques bretons, dont les collectivités, le CRT Bretagne met en œuvre les trois missions suivantes : l'observation et l'analyse, le développement de l'offre touristique et la promotion des atouts de la destination Bretagne.

www.tourismebretagne.com Le site grand public du CRT

https://acteurs.tourismebretagne.bzh/ Le site professionnel du CRT



BRETAGNE DÉVELOPPEMENT INNOVATION

Agence régionale de développement économique, Bretagne développement innovation (BDI) est chargée de renforcer l'attractivité et la compétitivité de la Bretagne en impulsant des dynamiques collectives rassemblant des acteurs économiques bretons. Elle mène son action dans le cadre de grands projets structurants pour la région, sur des filières clefs et/ou à fort potentiel de croissance. Ces missions recouvrent des actions de veille et d'observation économique, de promotion et de valorisation de l'économie régionale, de ses filières et de ses innovations, avec comme levier la Marque Bretagne. BDI est principalement financée par la Région Bretagne pour une action en région, en France et en Europe et travaille en lien étroit avec Bretagne commerce international.

ww.bdi.fr



BRETAGNE COMMERCE INTERNATIONAL

Grâce à son réseau local et mondial, Bretagne commerce international (BCI) aide les sociétés bretonnes dans leur développement à l'international (informations réglementaires, veille sur les marchés, conseils stratégiques, organisation de salons ou missions à l'international, implantation de filiale...) et accompagne les projets d'investissement étrangers en Bretagne.

www.bretagnecommerceinternational.com



OBSERVATOIRE BRETON DE L'ENVIRONNEMENT

Créé par l'État et la Région, l'Observatoire breton de l'environnement (OEB) a pour objectif de faciliter l'accès à l'information environnementale afin de développer la culture environnementale et d'aider à la prise de décisions. Il réalise notamment un état des lieux régional basé sur des connaissances actualisées et fiables, véritable outil d'aide à la planification et au suivi des politiques territoriales sur l'environnement. L'OEB s'appuie sur un réseau de partenaires (collectivités, universités et centres de recherche, organismes publics d'État, instances professionnelles fédératives et chambres consulaires, associations) afin de garantir la production de contenus de référence et d'atteindre ses objectifs.

https://bretagne-environnement.fr



AGENCE BRETONNE DE LA BIODIVERSITÉ

Pour répondre à l'effondrement de la biodiversité observée à travers le monde et en Bretagne, l'Agence bretonne de la biodiversité (ABB) a été installée fin 2019 à Brest, avec pour mission d'accélérer la préservation et la restauration des milieux naturels. Elle accompagnera et renforcera la coopération entre les acteurs de la biodiversité, intercommunalités et communes, notamment en apportant son appui aux projets de territoires. Sans se substituer aux dynamiques existantes auxquelles elle pourra s'associer, l'Agence bretonne de la biodiversité se positionne dans un rôle de catalyseur, d'animateur et d'accompagnateur technique des initiatives locales et régionales.

LA RÉGION, COMMENT ÇA MARCHE?

Un rôle grandissant

La Région s'est progressivement affirmée comme un échelon majeur de l'organisation administrative nationale. La Bretagne est l'une des 13 Régions que compte aujourd'hui la France métropolitaine.

L'ACTION AU PLUS PRÈS DU TERRAIN

Depuis 35 ans, l'organisation administrative française donne de plus en plus de poids aux territoires. Suite aux lois de décentralisation de 1982 et 1983, la Région est devenue une collectivité de plein exercice, sans tutelle de l'État. Au fil des ans, son champ d'intervention a grandi. D'abord chargée de l'aménagement du territoire et du développement économique, elle s'est depuis vu confier la formation professionnelle, l'équipement des lycées, les transports...

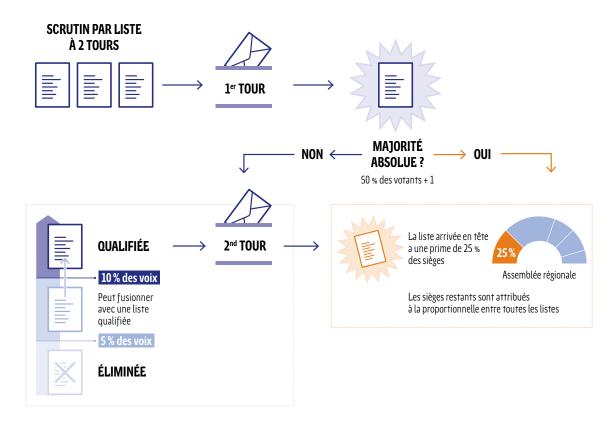
UNE MONTÉE EN PUISSANCE DES RÉGIONS

La nouvelle loi de décentralisation* a précisé le rôle du bloc communal (communes et intercommunalités), des Départements et des Régions. Les compétences de la Région ont ainsi été élargies, notamment aux transports scolaires gérés auparavant par les Départements. En matière d'économie, le rôle de chef de file de la Région vis-à-vis des autres collectivités a également été réaffirmé.

* Loi « Nouvelle organisation territoriale de la République » (NOTRe) du 7 août 2015

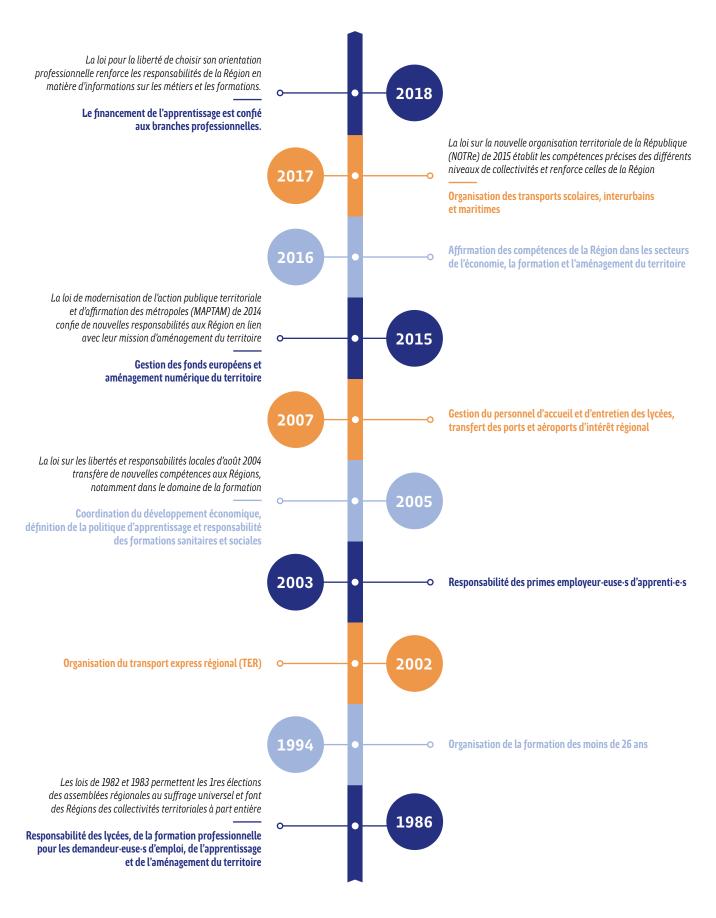
LE MODE D'ÉLECTION DES ÉLU·E·S RÉGIONAUX·ALES

Les conseiller·ère·s régionaux·ales sont élu·e·s pour 6 ans au suffrage universel direct. Ils·elles constituent l'assemblée régionale. Les prochaines élections régionales auront lieu en 2021.



COMPÉTENCES DE LA RÉGION : LES GRANDES DATES

Les compétences dévolues aux Régions au fil des lois de décentralisation (dates des transferts effectifs)



LE FONCTIONNEMENT DE LA RÉGION

Loig Chesn ais-Girard

Président du Conseil régional de Bretagne

Le président et l'exécutif régional

Le **« gouvernement » de la Région** est composé du président, des vice-président-e-s et des conseiller-ère-s régionaux-ales qui disposent d'une délégation. Ensemble, ils-elles **délibèrent** au sein de l'assemblée régionale et **adoptent des décisions** qui seront ensuite appliquées dans les territoires.

Le **président** de la Région est élu par l'ensemble des conseiller-ère-s régionaux-ales. Il est également le **chef de l'administation**. En Bretagne et depuis le 22 juin 2017, le président de la Région est Loïg Chesnais-Girard.

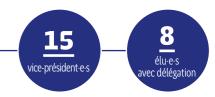


BUREAU

Président

vice-président-e-s

conseiller-ère-s régionaux-ales avec délégation







4100



L'administration

Les services de la Région sont composés d'agent-e-s public-que-s qui mettent en œuvre les orientations et décisions prises par les élu-e-s du Conseil régional.

- 4 100 agent·e·s dont 2 600 agent·e·s techniques dans les lycées
- 116 emplois transférés en 2017
- 7 Espaces territoriaux et plus de 300 implantations sur le territoire breton, 2 représentations à Paris et Bruxelles

L'assemblée délibérante

Les élu-e-s régionaux-ales fixent, après débat, les **orientations de la politique de la Région, dans tous les domaines**. Le Conseil régional se réunit en assemblée plénière au moins une fois par trimestre. Il **vote le budget** et se prononce sur les propositions du président. Auparavant, les conseiller ère s régionaux ales se réunissent au sein de commissions thématiques.

La commission permanente

Les conseiller-ère-s régionaux-ales élisent en leur sein la commission permanente, composée du président du Conseil régional, de 15 vice-président-e-s et de 11 conseiller-ère-s régionaux-ales. Le Conseil régional délègue une partie de ses attributions à la commission permanente, qui se réunit environ tous les mois et assure l'exécution du budget régional.



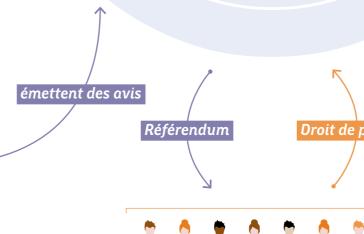
Deux assemblées consultatives

Le Conseil économique, social et environnemental régional

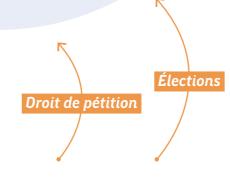
Instance sans équivalent dans les autres collectivités locales, le Conseil économique, social et environnemental régional (CESER) est l'assemblée consultative de la Région. Il est composé de 119 acteurs du tissu économique et social qui **représentent les courants de la société civile**. Son rôle est d'aiguiller l'action régionale par ses avis et ses études.

Le Conseil culturel

Le Conseil culturel est une assemblée consultative spécifique à la Bretagne. Composé de 70 membres, il accompagne le Conseil régional sur tous les sujets liés à la **culture bretonne** et à son **rayonnement**.



propose





Le Conseil régional des jeunes

Co-présidé par le président du Conseil régional et un e jeune conseiller ère, le CRJ est un espace d'expression, d'échanges et de travail sur des thèmes proches des préoccupations des lycéen·ne·s et apprenti·e·s breton·ne·s. Il est un lieu de construction de projets. Il permet aussi aux jeunes, qui sont élu·e·s pour un mandat de deux ans, d'apprendre à devenir des citoyen·nes averti·e·s et responsables.







ÉLECTEUR-RICE-S

26 27

Kumunioù Etrekumunelezhioù

AR RANNVRO A SIKOUR HO RAKTRESOÙ

Qemunes Entergemunes

LA REJION, DE DOMË VOUS DEN VOS PROJITS



RÉGION BRETAGNE RANNVRO BREIZH REJION BERTÈGN